

# Charte de Vevey Libre

## Chaque membre de Vevey Libre s'engage:

- À **aider son voisin** qui n'arrive plus à subvenir à ses besoins essentiels, afin qu'il retrouve les forces pour rebondir et redevenir indépendant.
- À défendre un Etat qui supplée à l'initiative privée et non pas qui s'y substitue. Il luttera donc toujours contre toute initiative engageant l'Etat à assumer ce que l'individu responsable peut raisonnablement **entreprendre par lui-même**.
- À prôner **l'égalité des droits** civiques entre Suisses et étrangers qui se sentent concernés par les problèmes de leur cité et lutter de toutes ses forces contre toute forme de ségrégation.
- À **promouvoir le dialogue** avec tout individu qui pense dans le respect de la Constitution et du principe de la laïcité de l'Etat.
- À favoriser la **diversité des opinions**, convaincu que la bonne idée politique naît d'un discours pluraliste et non pas dogmatique ou réducteur.
- À adhérer aux **5 valeurs fondamentales** suivantes :

**L'humanisme**, car Vevey Libre place l'homme au centre de sa pensée politique. Il est la justification de toute action contrairement au socialisme et au collectivisme qui sacrifient l'individu à la société finissant par se substituer aux libertés individuelles. Au contraire aussi d'un libéralisme à l'extrême qui conduit à des disparités sociales démesurées et laisse au bord de la route les plus démunis; ou encore d'un conservatisme rétrograde qui cherche à promouvoir des idées de « suissitude » dangereuses et discriminatoires.

**La solidarité**, qui relie l'homme à la société et à chaque individu qui la compose; qu'elle soit spontanée ou régie par des lois, elle servira toujours à assurer la dignité de l'existence de chacun d'entre nous, sans créer, par ailleurs des populations d'assistés, abusant de cet esprit de solidarité.

**La tolérance**, car Vevey Libre se veut rassembleur et conciliateur, ouvert au débat d'idées, conscient qu'il n'y a jamais qu'une seule vérité, non sectaire, respectueux des minorités, sans préjugés et soucieux de rester en tout temps cohérent envers lui-même et les règles qu'il s'est données.

**La démocratie de proximité**, qui permet aux citoyens de participer aux décisions politiques qui les concernent directement.

**L'ouverture**, parce que nous ne pouvons pas vivre dans un cocon, mais devons participer à la vie culturelle et économique qui nous entoure en tendant notamment vers une économie de marché qui respecte les règles de la juste répartition des richesses.

*Vevey, le 5 août 2003*

Cette charte est partie intégrante des statuts de Vevey Libre du 7 juillet 2003